

De l'éphémère du discours politique

Sanda-Maria ARDELEANU

Abstract: Studying the media output – texts, discourse, expressions and gestures, postures – from different viewpoints (linguistics, discourse analysis, pragmatics, semiolinguistics, semiology, semantics, cultural studies ...) means, on the one hand, drawing both on our theoretical knowledge and on our experience as TV viewers, which, more than often, appears to be leading our professional life behind the screen. On the other hand, this study signifies our acknowledgement of the media's engendering text types, discourse genres whose particular usage is worthy of a thorough investigation.

As far as we are concerned, as a linguist who has dedicated most of her work to the study of the dichotomy norm/usage in French and Romanian, we bear witness to the fact that the media language encompasses the rich inventory of the dynamics of the languages evolving in synchrony, innovating and observing at the same time precious rules, rebelling against and submitting to them, to finally construct legitimate discourses / texts in the interdiscourse / intertext.

I. Avertissement

Le thème de notre projet commun de recherche, le premier d'ailleurs déroulé dans le cadre du Centre de Recherche *Analyse du Discours* à l'Université «Stefan cel Mare» de Suceava, est focalisé sur l'investigation du discours politique qui inclut sa variante profondément contextualisée, le discours électoral.

D'abord, l'intérêt pour un pareil sujet prouve qu'accéder à présent à la parole, aux images et aux sons de notre histoire, faire appel à une mémoire qu'on veut rendre vivante pour se lancer dans l'analyse de notre environnement social et du langage des médias devient pour le linguiste roumain sinon une obligation du moins une nécessité de premier ordre.

Ensuite, il s'agit de l'importance que nous avons accordée à la constitution de notre corpus de travail. Comme toute discipline s'appuyant sur l'étude de productions authentiques, l'analyse du discours (AD) évolue à mesure que les corpus se transforment ou se construisent, mais aussi, comme le souligne Dominique Maingueneau, en fonction de la « relation qu'entretient la société avec ses productions discursives »¹. Car, d'une part, les locuteurs mettent en œuvre, souvent inconsciemment, des compétences de parole intériorisées, dépendant de leur milieu, leur formation, leur éducation qui contribuent à la fondation de la compétence interdiscursive ; d'autre part, le discours en tant que produit d'une activité langagière ne saurait se réduire à un ensemble d'énoncés abstraitement décontextualisés, mais, bien au contraire, il se construit en une pratique sociale, culturelle, intellectuelle, technique, la pratique discursive².

Vu ces considérations, on a constitué un corpus d'étude formé d'enregistrements de discours télévisés lors de la campagne présidentielle de 2004 en Roumanie et le fait d'avoir choisi, entre autres, à identifier les particularités et le

¹ Maingueneau, Dominique, 1995, *Les analyses du discours en France*, in « **Langages** », no. 117, Larousse.

² Voir à ce titre, Paveau, Marie-Anne; Sarfati, Georges-Elia, 2003, **Les grandes théories de la linguistique**, Paris, Armand Colin, pp. 194-202.

fonctionnement du discours électoral nous place, comme groupe de recherche universitaire, dans l'avant-garde de l'exploitation des faits médiatiques tout en nous intégrant à la communauté scientifique et intellectuelle européenne qui s'acharne à mobiliser ses compétences et à adapter ses méthodologies afin d'explorer l'univers des médias en pleine société de la communication³.

II. Langages, politiques et médias

Etudier les productions médiatiques – textes, discours, gestes, mimiques, postures – dans différentes perspectives (linguistique, discursive, pragmatique, sémiolinguistique, sémiologique, sémantique, culturelle...) impose, d'une part, qu'on se nourrisse aussi de nos connaissances dans la matière que de notre expérience de téléspectateur qui, paraît-il, peut entièrement diriger notre vie professionnelle derrière l'écran. D'autre part, cette étude signifie qu'on accepte l'idée que les médias font surgir des types de texte, des genres de discours dont l'usage spécifique mérite une investigation particulière⁴.

En ce qui nous concerne, en tant que linguiste travaillant depuis des années sur le fonctionnement du couple norme/usage en français et en roumain⁵, nous témoignons

³ Voir la revue « **Mots** » du Groupe de Saint-Cloud, 1995, *Présidentielles. Regards sur les discours télévisés*, Paris, Editions Nathan.

⁴ Maingueneau, Dominique, 1988, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod.

⁵ Ardeleanu, Sanda-Maria, 2003, *La dynamique de la langue entre une mauvaise langue et l'évolution linguistique*, in « **Probleme de linguistica generala romanica** », Chisinau, pp. 205-210 ; Ardeleanu, Sanda-Maria, 2005, *Le discours médiatique entre Norme(s) et créativité linguistique*, in « **Limbaje si comunicare. VII** », Editura Universitatii

puiser dans le langage des médias toutes les richesses de la dynamique des langues évoluant en synchronie, innovant et respectant à la fois des règles précieuses, se révoltant et s'y soumettant pour construire finalement des discours/textes légitimes dans l'interdiscours/intertexte.

Au titre justement des débats qui existent toujours face aux événements qui arrivent dans les langues suite à l'usage, j'évoque ici une ancienne querelle entre les linguistes et les grammairiens en France, plus précisément entre ceux qui croient obstinément au processus d'évolution des langues et ceux qui représentent plutôt la direction de recherche « Ne dites pas... mais dites »⁶.

André Martinet, le défenseur de la dynamique des langues en synchronie, disait dans les années 70 que l'évolution d'une langue, signe qu'elle vit, est absolument naturelle, et non point pathologique, et que, bien au contraire, ce qui serait pathologique, c'est qu'elle n'évolue point. Dans un article fracassant contre les grammairiens, le linguiste éminent et professeur à la Sorbonne à l'époque lançait des attaques dures qui ont conduit à des formulations telles : « Les Français n'osent plus parler de leur langue parce que des générations de grammairiens, professionnels et amateurs en ont fait un domaine parsemé d'embûches et d'interdits. Dans un monde qui change à un rythme chaque jour accéléré, les Français, comme tous les humains, ont sans cesse besoin de nouveaux mots et de nouveaux tours. Or, on les a dressés à obéir, à respecter le précédent et n'innover en rien ; ils n'osent pas forger un mot composé,

Suceava, pp. 27-36; Ardeleanu, Sanda-Maria, 2000, **Dynamique de la langue et Imaginaire Linguistique**, Iasi, Casa Editoriale Demiurg.

⁶ Aristide, 1989, **La langue française dans tous ses débats**, Paris, Editions François Bourin.

utiliser librement un suffixe de dérivation, procéder à des combinaisons inattendues »⁷.

Cette position ferme face à la situation du français qui pourrait paraître exagérée d'antan mais qui porte ses fruits aujourd'hui, rend clair le statut et le rôle des linguistes qui s'occupent à enregistrer les faits du langage, déployant des enquêtes et en publiant les résultats.

A l'autre pôle, se trouvait l'équipe des grands grammairiens comme André Thérive, Robert le Bidois, Maurice Grevisse qui, de formation pédagogues, s'attachaient à définir un état de la langue considéré comme correct et en établir les règles.

Cette dispute entre les représentants des deux axes majeurs d'étude de la langue, la grammaire et la linguistique, pourrait se réduire encore à ce que Norme et Usage (je ne m'explique pas pourquoi l'orthographe de *norme* se fait souvent par majuscule, alors que celle d'*usage* est presque toujours en minuscule !) signifient dans le fonctionnement de la langue.

Les façons – certains disent les malfaçons - de parler ou d'écrire des journalistes se propagent aujourd'hui à une vitesse vertigineuse. Des « regards » sur les *discours*, des yeux à l'écoute, la difficulté et la richesse inhérente à la communication politique viennent justement de ce qu'on perçoit trop souvent encore comme une contradiction entre la norme et l'usage. Et au concept d'usage, il faut absolument ajouter l'image, car nous sommes devenus des spectateurs d'une nouvelle parole : les mots s'imprègnent d'images obligées, en même temps que les images choisies mettent en scène des mots.

⁷ In Aristide, 1989, **op. cit.**, p.13.

De sorte que, les sons et les images enregistrés dans notre campagne électorale de 2004, nous font penser aux scènes de pouvoir d'un Etat-spectacle, de la médiacratie, de la communication de masse, du règne du télépoliticien⁸. « Les enregistrements de la parole nous mènent à penser à la parole-spectacle, au « discours-spectacle » offert, rien que pour un vote, à tout électeur potentiel⁹. Et pour nous, les Roumains, cela fait vraiment la différence, nous, qui avons été condamnés pendant des décennies à nous taire, à mettre en place un « langage silencieux » de substitution à la parole¹⁰.

Lire les transcriptions des émissions télévisées qui contiennent des échantillons de discours politique nous procure cependant un plaisir incomplet. Dans ce genre de discours, il devient presque évident que les images l'emportent sur les mots. Et si l'on analyse la parole, on se rend compte que les petites phrases l'emportent sur les larges discours – programme (il reste à voir s'il y en a dans notre corpus d'étude).

D'autre part, il est certain que les médias véhiculent un langage assez souvent innové, quoique surprenant quelquefois car leur rôle reste primordialement celui de faire adhérer un public. Des moyens linguistiques servent à ce but : lexique innové, où la créativité, l'emprunt aléatoire, les jeux de mots, les clichés, les stéréotypes abondent ; les

⁸ Balandier, G., 1980, **Le pouvoir sur scène**, Paris, Balland, p.162.

⁹ Le concept de « langage en spectacle » appartient d'ailleurs à l'approche sociopragmatique du spectacle verbale qu'offrent certaines circonstances de communication investies par le conflit ou simplement porteuses d'enjeux (pour un collectif ou pour un sujet), circonstances où mots, discours et textes sont l'objet d'authentiques mises en scène plus ou moins délibérées ou plus ou moins maîtrisées (cf. Henri Boyer, 1991, **Le spectacle en langage**, Paris, L'Harmattan, p. 9).

¹⁰ Ardeleanu, Sanda-Maria, 2000, **op. cit.**, 49-104.

phrases sans verbe fini, les constructions détachées initiales, les valeurs renversées des subordonnées représentent autant d'illustrations de l'écart par rapport à la norme prescriptive mais aussi autant d'arguments pour qu'on puisse parler de la « norme communicationnelle »¹¹.

Certaines de ces innovations langagières finissent par influencer la norme prescriptive de sorte qu'il y a des termes, des mots qui y rentrent définitivement. C'est ce qui justifie encore une fois l'importance des études sur le langage médiatique car le rôle des médias dans la dynamique des langues ne peut plus être ignoré. Grammairiens et linguistes, face à ces réalités incontestables, se donnent la main, indispensables les uns aux autres, soumis à un intérêt commun : l'étude de l'évolution des langues sous le principe linguistique fondamental de l'unité qui assure la compréhension et garantit la communication.

Etudier le langage politique sous l'empreinte de l'éphémère vient justement de là, de toute cette histoire fondatrice de tant de nouveaux repères d'analyse.

III. Sur l'éphémère dans le discours – quelques points de théorie¹²

Les médias représentent dans le cadre de notre analyse le contexte situationnel de production des discours incarnant un *espace*, un *temps* et des *acteurs* sociaux impliqués, se

¹¹ Le concept de « norme communicationnelle » fut proposé pour la première fois par Anne-Marie Houdebine-Gravaud dans sa théorie de l'Imaginaire Linguistique. Voir, à ce propos, Sanda-Maria Ardeleanu, 2000, *op. cit.*, p.17-45.

¹² Cette perspective d'analyse nous a été suggérée par Dominique Maingueneau, 2003, *Discours éphémères et non éphémères : deux gestions de l'ethos ?*, in « *Le langage des médias : discours éphémères ?* » Paris, L'Harmattan, pp. 67-82.

transformant en une véritable instance discursive qui instaure, en légitimant, une façon de discourir, de parler, d'échanger des messages, d'interpréter des signes.

Notre expérience de lecteur-linguiste, l'interprétation d'un nombre important de textes et discours nous permet de noter, tout en l'analysant, cette relation complexe que le locuteur établit avec son propre discours. Nous avons considéré par exemple comment, à travers les paroles des discours formant notre corpus, se construit l'image du locuteur et nous avons conclu sur le fait qu'elle n'est point extérieure à la parole, bien au contraire, elle s'y fond, s'harmonise pour finir par se confondre avec.

Habituellement, ce qui compte dans tels types de productions discursives pour le lecteur-spectateur-interprétant c'est la construction d'un sens et beaucoup moins la représentation du locuteur à travers son message. Nous avons constaté que dans ce type de discours profondément contextualisé qu'est le discours politique électoral, ayant une existence limitée dans l'espace et dans le temps – une campagne électorale – les choses se passent d'une tout autre manière : à travers le discours, à travers la parole, c'est le locuteur de l'énoncé que l'interprétant veut voir, avant même qu'il ne construise le sens de son discours-programme.

« Les idées suscitent l'adhésion du lecteur à travers une *manière de dire* qui est aussi une *manière de faire*. Pris dans la lecture dans un ethos enveloppant et invisible, on ne fait pas que de déchiffrer des contenus, on participe du monde configuré par le discours, on accède à une identité culturelle »¹³. Les productions électorales visent peut-être au

¹³ Maingueneau, D., 2003, **op. cit.**, p. 73.

degré le plus haut à provoquer l'adhésion, en tendant à se conformer aux attentes du public.

Ce sont les éléments résultés de nombreuses analyses discursives opérées sur les médias qui ont mené Dominique Maingueneau à proposer, dans les années 2000, un découpage fort intéressant des discours de presse ou de publicité sous le cadrage théorique offert par l'analyse de l'ethos¹⁴ : *discours éphémères vs discours non éphémères*¹⁵. « [...] la presse ou la publicité qui sont vouées à se périmer et à jouer la *communication* contre la *fondation*, sont en effet le repoussoir traditionnel des textes monumentaux¹⁶ ».

Dès 1995, Maingueneau et Cossuta enrichissaient le trésor métalinguistique de l'AD en proposant le concept de *discours constituants* qui définit les discours d'une société sur lesquels s'appuient les autres et qui ne peuvent eux-mêmes s'appuyer sur aucun autre¹⁷. Ce sont les discours philosophiques, religieux, scientifiques qui ont la prétention à fonder et à n'être pas fondés, ces discours de fondation et moins de communication.

Cette perspective d'analyse nous oblige d'abord à respecter les lois de la diversité discursive qui n'admettent pas qu'on se repose sur les instruments d'investigation se nourrissant de la complémentarité entre la « stylistique » pure soucieuse de *textes* et la grammaire qui s'en tient aux limites de la *phrase*. La diversité discursive inclut aussi la

¹⁴ Parmi les grandes orientations dans la recherche actuelle de l'analyse du discours on distingue celle qui privilégie la théorisation du discours à partir de la notion de l'*ethos*. Maingueneau, D., 1999, *Ethos, scénographie, incorporation*, in Amossy, Ruth (dir.), **Images de soi dans le discours**, Lausanne, Delachaux et Niestlé, pp.75-100.

¹⁵ Maingueneau, D., 2003, **op. cit.**

¹⁶ Idem.

¹⁷ Maingueneau, D. et Cossuta, F., 1995, *L'analyse des discours constituants*, in « **Langages** », 117, pp.112-125.

situation de communication, le contexte de la production discursive à l'intérieur de la vaste entreprise appelée généralement *communiquer*¹⁸.

IV. Le discours politique (électoral) – un discours éphémère ?

Le discours électoral fait partie du type de discours politique qui est essentiellement un discours média. En tant que tel, le discours électoral manifeste une intentionnalité forte dans sa production : changer l'avis des interlocuteurs, les électeurs, dans notre cas, devant impérativement adhérer au point de vue du locuteur, le candidat. Dans le discours politique électoral plus que dans tout autre type de discours médiatique, faire adhérer le destinataire du discours aux options politiques du locuteur, c'est à dire à son point de vue, se transforme en une stratégie de marketing : le succès de la communication se traduit immédiatement dans un acte, celui de voter, ou même dans l'acte d'adhésion à une doctrine. « Dire, c'est faire » devient la marque de la légitimation de tout discours électoral.

S'il y a des ressemblances à l'intérieur d'une typologie discursive entre divers types de discours, elles pourraient être signalées entre le discours politique électoral et le discours publicitaire. Tout d'abord, même si fortement contextualisés tous les deux, on peut en identifier les différences majeures : si le discours publicitaire construit ses stratégies en fonction du public cible qui varie d'un public à un autre, le discours électoral s'adresse à un public large et ses stratégies de construction dépendent essentiellement du locuteur.

¹⁸ Maingueneau, D., 1988, **op. cit.**

A part cela, et le discours publicitaire et le discours électoral représentent des productions langagières destinées à marquer la mémoire collective tant que le destinataire-interprétant et le locuteur-énonciateur en ont besoin. De ce point de vue, à la différence des grands discours non éphémères, c'est à dire constituants ou fondamentaux, comme par exemple le discours littéraire, les produits discursifs dans une campagne électorale genre discours électoral s'inscrivent, dans notre vision, dans ce qu'on nomme « l'éphémère du discours », propre à toutes les productions médiatiques.

Une autre approche analytique dans le cadre de la même perspective de théorisation du concept de discours par le biais de l'ethos amène D. Maingueneau à reconnaître que « le discours publicitaire entretient des affinités obscures avec les discours philosophique et littéraire » car, disait-il, « au fur et à mesure que voient le jour les textes attribués à un même auteur, s'élabore aussi une certaine figure de ce qu'est être philosophe ou écrivain, une certaine posture « locutoire qui est aussi une manière de s'inscrire dans le monde »¹⁹. A partir de là, nous avons trouvé de fortes affinités de construction discursive et de stratégies d'adhésion entre le discours électoral et le discours théâtral.

L'approche sémiolinguistique proposée par Patrick Charaudeau (1983)²⁰ dans l'analyse des discours offre des instruments d'investigation valables pour le discours politique également : « tout acte de langage est une mise en scène »²¹ et « le processus cognitif de la représentation représente un élément incontournable à l'échange

¹⁹ Maingueneau, D., 2003, **op. cit.**, p. 69.

²⁰ Charaudeau, Patrick, 1983, **Langage et discours. Élément de sémiolinguistique (Théorie et pratique)**, Paris, Hachette.

²¹ Charaudeau, P., 1983, **op. cit.**, p. 37.

langagier »²². Dans cette perspective, on pourrait distinguer les quatre sujets qui occupent deux à deux les deux lieux du discours politique électoral vu comme une mise en scène langagière : les partenaires de l'échange se trouvent sur le lieu situationnel du Faire, dans un circuit externe, à savoir : le *sujet communicant*, comme instance de production du discours, par conséquent, un sujet de parole (cf. Charaudeau); le *sujet interprétant*, comme instance d'interprétation qui a une activité de réaction interprétative, construisant son propre sens. Il y a aussi un circuit interne, celui du Dire : le sujet énonçant ou énonciateur et le sujet destinataire comme êtres de parole auxquels sont attribués des rôles énonciatifs par le *Je* communicant et le *Tu* interprétant.

Le discours politique électoral s'avère-t-il un discours éphémère car fondé sur une mise en scène foncièrement contextuelle et situationnelle ? Il reste quand même le résultat d'une dynamique dans laquelle les partenaires se livrent à un travail d'évaluation de soi-même et de l'autre sur le principe que le fait, « l'acte de langage est toujours un acte interactionnel même lorsque les partenaires ne sont pas physiquement présents l'un à l'autre »²³.

V. Pour conclure

Partir dans l'analyse du discours politique (électoral) d'un a priori qui dit que tous les textes médiatiques sont fondamentalement éphémères parce qu'ils s'opposent aux discours constituants qui eux seraient foncièrement fondateurs s'avère, dans notre opinion, une piste fautive. Il n'y aurait qu'une raison pour caractériser le discours politique comme discours éphémère : le cas où l'on lie ce trait au

²² Ibidem.

²³ Idem, p.167.

traitement même que les médias font des événements sélectionnés comme actuels et devant être ainsi présentés aux lecteurs-spectateurs-auditeurs. Mais je me demande encore si le fait que le médiatique soit soumis à l'actualité et à ses variations nous impose à le reconnaître comme éphémère.

Suivant de près les analyses que Maingueneau et d'autres analystes du discours font sur le discours dans la perspective de l'ethos, nous avons constaté que le discours électoral reste une situation de communication où l'image du locuteur, son comportement se construit tout comme le discours lui-même, à vue d'œil. Oswald Ducrot parlait du concept d'ethos en AD : «... je dirais que l'ethos est attaché, le locuteur en tant que tel : c'est en tant qu'il est source s'énonciation qu'il se voit affublé de certains caractères qui, par contrecoup, rendent cette énonciation acceptable ou rebutante »²⁴.

L'image du candidat, des représentations de l'ethos de l'énonciateur, se construisent, d'une part tout au long de l'acte d'énonciation, d'autre part, à base de certaines représentations préalables de l'ethos du candidat que les destinataires ont au moment de l'énonciation. De ce point de vue, le discours électoral connaît à la fois un *ethos discursif* et un *ethos prédiscursif* (cf. D. Maingueneau). « Dès qu'il y a énonciation, quelque chose de l'ordre de l'ethos se trouve libéré : à travers sa parole un locuteur active chez le destinataire la construction d'une certaine représentation de lui-même, mettant ainsi en péril sa maîtrise sur la propre parole ; il lui faut donc essayer de contrôler plus ou moins confusément, le traitement interprétatif des signes qu'il envoie. A partir de cette donnée incontournable bien des

²⁴ Ducrot, Oswald, 1984, **Le Dire et le dit**, Paris, Minuit, p. 201.

exploitations de l'éthos sont possibles, en fonction du type et du genre de discours concernés... »²⁵.

Dans une autre perspective, le concept d'éphémère du discours peut être considéré, à partir du discours politique, comme une preuve, un témoignage que le discours médiatique participe à la fondation de l'histoire « [...] le corpus médiatique n'en constitue pas moins une « archive » disponible pour les linguistes, les historiens, les analystes de discours, soucieux du devoir du texte »²⁶. Cette vérité s'applique aussi bien à l'éthos qui implique l'accès, plus tôt ou plus tard, à un monde éthique qui englobe un certain nombre de situations stéréotypiques associées à des comportements, mais aussi dans le plan de la langue, au-delà des expressions ou formulations éphémères, l'existence d'un nombre de structures devenues emblématiques pour le milieu politique et médiatique, porteuses de mémoire dans la société de communication qui nous envahit et nous enveloppe.

²⁵ Maingueneau, D., 2003, **op. cit.**, p.71.

²⁶ Idem, p. 68.